On nous écrit pour nous demander quelles sont les modifications apportées au plans de la ville en ce qui concerne la Grande-Place.

D'après le résumé de la séance du 10 février, le Conseil municipal a approuvé certaines modifications relatives au projet d'agrandissement de la Place, mais rien n'est changé quant à l'ensemble du plan primitivement adopté.

Une proposition avait été faite dans le but d'imposer aux propriétaires des parcelles de terrains restant libre, l'obligation de construire des façades uniformes.

L'autorité supérieure, consultée, n'a pas cru devoir donner son approbation.

L'administration aura donc à prendre des arrangements avec les différents propriétaires pour arriver à l'exécution de façades uniformes.

Nous avons dit que le concert offert par la *Grande-Harmonie* à ses membres honoraires aura lieu le dimanche 5 Mars dans le grand salon de l'Hôtel-de-Ville.

Plusieurs artistes et amateurs d'un mérite reconnu se feront entendre dans cette soirée et nous pouvons assurer que le nombre des auditeurs égalera celui des places que peut contenir la salle.

Nous publierons le programme dans notre prochain numéro.

Des lettres d'invitations seront adressées dès mardi à MM. les membres honoraires.

Les personnes qui désireraient se faire inscrire comnes membres honoraires sont priées d'adresser leur demande au local du *Cercle*, rue du Chemin de Fer.

On a arrêté vendredi après-midi et reconduit à la frontière le nommé Lepoutre, qui se livrait à des actes d'excentricité sur la place St-Martin. Cet homme, qui portait, dit-on, l'habit religieux demeurait à Herseaux où son état de folie a été constaté.

Le nommé Boet, ouvrier char, pentier demeurant rue du Bassin, s'est pendu dans son domicile vendredi matin. Il avait déjà tenté de se pendre le dimanche précédent, mais sa femme qui le surveillait s'était empressée de couper la corde.

Boëtdonnait depnis quelque temps des signes d'aliénation mentale.

Dans son audience du 23 février, le tribunal de simple police du canton de Roubaix a rendu 23 jugements concernant 36 inculpés, dont 3 acquittés et 2 condamnés à l'emprisonnement, savoir :

1 salubrité.
2 embarras de la voie publique.
4 cabarets ouverts à une heure indue.
5 police du roulage (abandon de voiture et défaut d'éclairage).
2 jet de boules de neige.
2 injures verbales.
2 voies de fait.
5 bruits et tapages injurieux pu noc turnes.

On écrit de Comines :

La grande salle de l'hôtel-de-ville resplendissait, dimanche dernier, d'un éclat inaccoutumé. Elle réunissait dans un nombreux auditoire, l'élite de la societe comminoise et des environs. De charmantes toilettes, aussi élegantes que de bon goût, rehaussaient surtout cette assemblée. Il ne s'agissait cependant que d'une *quasi* fête de famille. Un concert était donné pour les adieux de notre chef de musique, M. Knorr. Toutefois, la soirée était au bénéfice des pauvres, et on ne fait jamais à Comines un vain appel à la bienfaisance. Ajoutons que le nom de M. Knorr, tout-à-fait populaire parmi nous, était d'avance un sur garant d'une fructueuse recette.

M. Knorr est estimé ici, non seulement pour les qualités de l'homme dont la vie privée est sympathique à tous, mais aussi pour les nombreux et éclatants succès qu'il a fait obtenir à notre excellente musique depuis plus de vingt ans qu'il la dirige. Chacun voulait lui donner, dans une soirée d'adieux, un temoignage d'affection et de regrets. Nos vœux le suivront à Roubaix où il va se fixer pour l'intérêt de sa famille.

Ce concert fera époque à Comines; car, sous tous les rapports, il était digne de la pensée de celui qui y avait donné lieu, et sa composition était de nature à satisfaire un auditoire d'élite.

Il a débuté par une ouverture parfaitement exécutée par la musique communale puis est venu un air varie de clarinette qu'un jeune élève du cours de musique de la ville a fait chaleureusement applaudir.

M. Knorr fils, digne émule de son père, a fait entendre ensuite deux morceaux de saxophone qu'il a inuerprétés avec beaucoup de talent; initile d'ajouter qu'il a été couvert de bravos.

Un baryton d'une de nosmeilleures sociétés chorales de Lille, M. Lepers, a chanté avec beaucoup de charme, l'air de *Si j'étais Roi*, et avec art la romance charmante, *Page, Ecuyer, Capitaine*, qui ne manque jamais son effet.

M. et Mme Arnold prêtaient leur concours à cette soirée artistique; Mme Arnold est suffisamment connue partout pour être sûre d'avance du plus sérieux succès. Sa voix, plus ferme et plus sympathique que jamais, est, on le sait, conduite par cet instinct musical que le génie de l'art ne donne qu'à ses élus; elle vocalise avec une rare justesse et beaucoup de netteté. De frénétiques applaudissements ont salué ses charmantes romances et le trio de la *Pie voleuse*, où elles a été on ne peut mieux secondée par M. Lepers et son mari.

Dans la partie comique, M. Brassart s'est montré ce qu'il est toujours : plein de verve, de gaîté et d'entrain. Des braves enthousiastes lui ont prouvé combien son talent est apprécié.

N'oublions pas notre société chorale qui dans l'interprétation de la *Branche d'Amandier*, s'est aussi acquise sa part legitime d'applaudissements. Ce chœur où ressortent les effets les plus puissants et les plus vigoureuses transitions de l'accord, des mélodies nuancées à l'infini, était on ne peut mieux choisi. Il a été enlevé d'une façon très brillante.

Un jeune amateur de Lille, M. Desmazières, avait accepté la tâche difficile d'accompagnateur. Bien qu'au second plan, il nous a été facile de reconnaître que M. Desmazières possédait une connaissance approfondie de l'instrument, un jeu net, classique, gracieux sans affectation, et toujours dans l'esprit du morceau qu'il accompagne.

En résume, nous le répétons, cette fête musicale marquera dans les annales artistiques de notre ville : public, exécutants et bénéficiaires en conserveront le meilleur souvenir.

La ville de Saint-Omer (Pas-de-Calais) prépare en ce moment une fête historique splendide qui aura lieu en juillet 1865.

Le sujet de cette fête est l'entrée de Guillaume Cliton, quatorzième comte de Flandre, à Saint-Omer, le 14 avril 1127, pour y donner la charte écrite, la plus vieille en date de toutes celles de l'ancienne Flandre et où sont constatés les les privilèges dont la commune a joui jusqu'aux temps modernes.

Cette fête qui a déjà eu lieu en 1840, 1841 et 1846, mais dont tout le matériel va être refait à neuf, le vieux ayant été détrait, sera suivie d'un tournoi en l'honneur du prince et rappellera toutes les splendeurs du moyen-âge.

Les courses annuelles organisées par la société hippique de Saint-Omer auront lieu à la même époque.

VILLE DE ROUBAIX

Cours public de Chimie

Le cours de chimie n'aura pas lieu lundi prochain 27 février.

Cours public de Physique

Mercredi 1er mars, à 8 h. du soir

1° Applications diverses de l'électricité. Action lente produite par les courants très faibles : extraction du silicium, de l'aluminium ; formation de l'arbre de Saturne, du protoxyde de cuivre, du carbonate double de cuivre et de soude ou potasse, du carbonate de cuivre ou malachite, de l'aluminate de chaux, du chlorure d'argent ou de cuivre. — Conservation du doublage des navires.

2° Appareil électro-moteur inventé par M. Edmond Duvillier, mécanicien à Tourcoing.

COURS DE LA BOURSE.

Cours de clôture	le 24	le 25	hausse	baisse
3 % ancien . .	67.55	67.80	» »	» 25
4 1/2 aucompt.	96.50	96.50	» »	» »

ÉTAT-CIVIL DE ROUBAIX

Du 18 au 24 février 1865 inclus.

NAISSANCES.

34 garçons et 29 filles.

MARIAGES.

Du 20. — Henri-François-Joseph Basse, lamier, et Cécile-Marie Dubar, ménagère. — Achille-Emile Florin, marchand de beurre, et Flore-Julie Desreumier, sans profession. — Frédéric-Ferdinand-Joseph Denutte, mécanicien, et Céline-Elise-Adéline Chombart, couturière. — Victor Bekaert, menuisier, et Barbe Selhorst, couturière. — Henri-Joseph Hespel, ourdisseur, et Sophie-Joseph Farvacque, journalière. — Jean-Bapt. Castelain, lamier, et Hortense-Joseph Poissonnier, tisserande. — Louis-Pierre Bouvier, ourdisseur, et Hyacinthe-Louise Vander Elstraete, journalière.

Du 22. — Martial Josson, charpentier, et Flore D'Hellemme, marchande épicière. — Achille-Joseph Bassement, contremaître de filature, et Euphroisine-Augustine Delespaul, journalière. — Jules-Henri Herbaux, sans profession, et Irma-Constance Relof, sans profession. — Louis-Joseph Dhélin, employé de commerce, et Elise-Joseph Gabriau, gouvernante.

Du 23. — Alexandre-Joseph Castelain, voiturier, et Silvie-Louise Jourez, sans profession.

DÉCÈS.

Du 18. — Julie-Ghislaine Delporte, 30 ans, épicière, épouse d'Augustin Deruelle, à l'Embranchement. — Emmanuel-Joseph Boyart, 55 ans, journalier, époux de Marie-Charlotte Dumons, rue du Moulin-Brûlé.

Du 19. — Charles-Barthélémi-Henri Neuwe, 61 ans, journalier, veuf d'Anastasie Soris, à la maison des Petites-Sœurs des Pauvres.

Du 20. — Ernestine-Joseph Capette, 58 ans, ménagère, rue du Midi.

Du 21. — Florine Helain, 30 ans, ménagère, épouse d'Augustin-Stanislas Boncourt, à Jean-Ghislain. — Louis-François Delerue, 57 ans, tisserand, époux d'Adelaïde-Joséphine Mazure, aux Trois-Ponts. — Mathilde-Louise Hibon, 40 ans, ménagère, épouse de Jean-Bapt. Vandendriessche, à l'Hôpital.

Du 22. — Marie-Aimée Codron, 34 ans, ménagère, épouse de Théophile-Joseph Depope, à l'Hôpital. — Charles-Joseph Rosier, 48 ans, domestique, époux de Melanie Vanderpoest, à l'Hôpital. — Maurice-Charles Martin, 25 ans, tisserand, celibataire, rue du Moulin-Brûle.

Du 23. — Pierre-Joseph Bonte, 75 ans, journalier, veuf d'Aimee Hache, à l'Hospice. — Benoit-Joseph Charley, 79 ans, journalier, veuf de Marie-Adelaide Houst, à l'Hospice. — Pierre-Antoine-Joseph Wattel, 74 ans, rentier, epoux de Julie Bayeux, rue de la Fosse aux-Chênes. — Marie-Joseph Prouvost, 72 ans, menagère, veuve d'Antoine-Louis Petit, à l'Hospice.

Du 24. — Jean-Bapt.-Joseph Leman, 79 ans, journalier, veuf de Françoise Duhamel, à l'Hospice — Albertine Landrieu, 64 ans, ménagère, veuve de Gourdin, à l'Embranchement. — Adèle-Henriette Petit, 23 ans, menagère, épouse de Pierre-Denis Lambaere, à l'Embranchement.

Plus il est décédé 15 garçons et 11 filles au-dessous de 10 ans.

Nous lisons dans la *Correspondance Havas* :

« Le commerce en gros des étoffes de demi-saison et d'été est prodigieux d'entrain en ce moment à Paris, d'autant mieux que l'escompte à la banque est redescendu à un taux tout à fait propice aux grandes affaires. »

L'enquête sur les Banques.

Les deux mois réclamés par la Banque de France pour présenter ses observations au sujet de la question des escomptes du taux de l'intérêt, de la fixation des échéances, etc., ces deux mois seront bien employés. Tandis que le gouvernement receuille auprès des chambres et des tribunaux de commerce, des renseignements complets et impartiaux, les négociants, les industriels de Paris ne demeurent pas oisifs. Nous apprenons que les trois cents signataires de la pétition sur les banques, adressée à l'Empereur, ont tenu samedi une réunion dans laquelle ils ont nommé un comité de onze délégués qui seront chargés de répondre à toutes les questions que leur adressera la commission supérieure d'enquête.

Ces onze délégués sont MM. A. Louvet, Hayem, Carlhian, Gagnet, Séguier, Carabin, Planche, Fr. Dreyfous, H. Grelon, Aubry, et Alph. Collin. Ces messieurs ont reçu mission, non seulement de demander certaines réformes anodines dans le mode d'opérer de la Banque de France, mais encore d'entrer dans le vif de la question, de combattre le monopole et de réclamer la liberte des banques.

N'exagérons rien, il faut des réformes, mais pas trop n'en faut. La liberté du crédit dans les termes absolus que formulent les pétitionnaires, serait l'anarchie du crédit. Tenons-nous en au possible. Obtenons la fixation du maximum du taux des escomptes et des échéances plus longues, au profit du propriétaire, du cultivateur, ce sera déjà un grand point.

Pour toute la chronique locale, J. Reboux.

CORRESPONDANCE.

Nous publions sous notre responsabilité égale le résumé suivant extrait de nos correspondances :

Paris 24 février 1865.

Dans la dernière réunion tenue chez M. Marie, un certain nombre d'amendements au projet d'Adresse ont été adoptés; ce sont ceux qui ont trait surtout, à la politique intérieure. D'autres ont été renvoyés à la sous-commission, les uns comme trop vagues, les autres comme trop explicites.

C'esz M. Suin qui sera, dit-on, chargé de concert avec M. Troplong, de la rédaction de l'Adresse sénatoriale. On présume au Corps législatif, que le même travail sera confié à M. Granier de Cassagnac.

Un grand bal sera donné, luudi, au ministère de la marine. On croit que l'Empereur et l'Impératrice y assisteront.

Le successeur du cardinal Wiseman, à l'archevêché de Westminster, sera probablement le docteur Clifford.

On dit au Palais-Bourbon que M. Emile Ollivier prononcêra dès l'ouverture de la discussion de l'Adresse un discours dans lequel il affirmera catégoriquement la situation respective de l'opposition radicale dont il se sépare et de l'opposition constitutionnelle à laquelle il espère rallier un certain nombre de ses collègues.

Le projet de loi sur les attributions des conseils généraux et des conseils municipaux, a produit au Corps législatif une très vive sensation qui ne manquera pas d'être partagée par les populations départementales.

La Chambre des représentants de Belgique discute en ce moment un projet de loi sur le taux légal de l'intérêt. D'après l'exposé du gouvernement, l'intérêt légal serait de 5 0/0 et l'intérêt commercial de 6 0/0.

Il n'y a rien de vrai, rien d'exact, dans le bruit rapporté par l'*Indépendance belge* d'un voyage de M. le duc de Morny à Nice.

Les lettres de Rome disent que le général de Lamarmoa a traversé cette ville en wagon se rendant à Naples. MM. de Sartiges de Montebello et de Mérode ont assisté aux obsèques du marquis de Caulaincourt, depute. On assure que le Pape a écrit une lettre à l'Empereur Maximilien pour l'adjurer de retirer ses dernières déclarations.

On dit que l'Empereur a adressé un exemplaire de l'*Histoire de Jules César* à M. Thiers et un autre à M. de Lamartine. Ces deux exemplaires contiendraient chacun une dedicace écrite de la main de l'Empereur.

Une autorisation a été demandée au gouvernement français, dit l'*Indépendance belge*, pour fonder une société ayant pour but d'exploiter commercialement la Cochinchine. Jusqu'à présent, cette autorisation n'a point eté accordée.

La *France* dit que, d'après ses informations, l'Italie adoptait la date du jour ole roi Victor-Emmanuel est allé à Florencù comme le point de départ du délai fixé pour l'évacuation de Rome par nos troupes.

L'Angleterre se montre très préoccupée des agrandissements récents de la Russie du côté du Khokband et de Bokhara et des relations que les autorités russes ont nouées avec les chefs Turkomans sous le prétexte de chasse, M. Abott, consul d'Angleterre à Recht, vient de partir pour Achouradek et Asterabad ou il doit s'informer avec exactitude, des engagements pris par les chefs Turcoman svis-à-vis de la Perse et de la Russie.

On écrit de Londres que les restes mortels du cardinal Wisemann ont été inhumés en grande pompe au cimetière catholique de Keusel-Green. Le cortège funèbre s'étendait sur une énorme longueur d'environ deux milles. Il a dû y avoir 400 à 500 voitures. Le char qui portait la dépouille du cardinal était surmonté d'une espèce de couronne antique, avec des immortelles à chaque coin du baldequin. Sur le cercueil, qui était couvert de velour cramoisi, on avait placé un pallium d'or. La multitude qui encombrait les rues pour voir défiler ce cortège était prodigieuse. Plus de 3,000 hommes de la police de la cité et de la police métropolitaine étaient ranges tout le long du parcours.

La chambre de commerce de Manchester a résolu hier d'envoyer une députation à Vienne, s'il était nécessaire, pour représenter le district de Manchester devant la commission de commerce anglo-autrichienne.

On a annoncé que les conférences internationales s'ouvriraient à Paris le 1er mars pour réviser les tarifs télégraphiques et les règles usitées dans les transmissions. On assure que tout les Etats de l'Europe se feront représenter à ces conférences et qu'ils ont admis déjà le principe de la taxe uniforme.

Pour toute la correspondance . J. Reboux.

FAITS DIVERS

On raconte que lundi dernier, à Paris, le quartier de Notre-Dame-de-Lorette était tout en emoi, par suite d'un evenement sur lequel la *Nation* publie les renseignements suivants :

« Un jeune officier, âgé de 24 ans, étant décédé à son domicile, rue Saint-Lazare, près de l'église Notre-Dame-de-Lorette, un detachement chargé de lui rendre les derniers devoirs se trompa de direction, et perdit environ une demi-heure pour se rendre à la demeure du defunt.

» Quelques instants après, le service se célébrait à l'église Notre-Dame-de-Lorette; puis le cortège se mit en marche, se dirigeant vers le cimetière Montmartre. Au-dessus de la place Saint-Georges, au moment où les tambours venaient d'exécuter un roulement funèbre, on entend tout-à-coup des cris étouffes partant du corbillard. On s'empressa, le cercueil est enlevé décloué à l'instant, et quelle est la stupeur des assistants de contempler en vie, celui que la terre, quelques instants de plus; allait recouvrir pour toujours ! Le mort ressuscité fut reconduit chez lui sorti de son sommeil léthargique. Puisse-t-il vivre encore de longues annees! »

— Un journal de romans illustrés annonce dans tout Paris, au moyen de grandes affiches jaunes, le titre de l'ouvrage en cours de publication.

La vignette est entourée des portraits de Victor Hugo, George Sand, Alexandre Dumas, Eugène Sue et H. de Balzac.

Un gamin s'arrête devant une de ces pancartes et lit :

— *Les sept péchés capitaux* ! Eh bien, pourquoi n'en met-on que cinq ?

— La culture du coton au Caucase est limitée à la vallée de l'Aral et aux environs d'Erivan; les procédés de culture sont très-imparfaits, de sorte que le coton du Caucase est d'une qualité inférieure. D'ailleurs la production de cette matière textile est assez insignifiante puisqu'elle ne représente guère que la trentième partie de la consommation des fabriques russes, consommation évaluée à 3 millions de pouds au temps où toutes les fabriques travaillaient. M. Savich indique comme très-propres à une culture perfectionnée les terrains environnant Tiflis, où l'on exécute actuellement d'importants travaux d'irrigation.

— Le nombre des belles actions est grand sur les champs de bataille où la France porte son drapeau. Les rapports des chefs d'armée, les ordres du jour en font connaître quelques-unes, mais il est beaucoup qui restent ignorées ou sont révélées plus ou moins tardivement, partout où il y a un soldat français, il y a un brave, et si tous n'accomplissent pas des actions d'éclat dignes d'être citées, c'est que le hasard ne les sert pas également.

La guerre du Mexique comme les guerres d'Italie, de Chine et de Crimée, est riche en épisodes glorieux. Le *Moniteur de l'armée* en enregistrait un, ces jours derniers que nous croyons devoir reproduire. Le jeune comte Roland du Luart, sous-lieutenant au 5e hussard, déjà cité à l'ordre du jour, déjà proposé pour la croix, eût pu se contenter de la part de gloire qu'il s'était faite, mais il n'était pas homme à s'arrêter en si beau chemin. Envoyé avec son peloton et un escadron mexicain contre de la cavalerie ennemie qu'il met en déroute à l'affaire d'Etla, il pénètre à la suite des fuyards dans le village de San Sébastien avec 13 hommes. Là, il se trouve en face de trois escadrons massés. Il ordonne de battre en retraite, tout en faisant bonne contenance, mais déjà les escadrons se sont ébranlés, les officiers juaristes se précipitent sur l'officier français. L'un des officiers juaristes saisit le sabre du comte Roland et lui demande son révolver. Le comte répond en déchargeant son pistolet sur son ennemi. Une décharge générale a lieu. Le brillant officier français, frappé de trois balles, tombe pour ne plus se relever.

COMMERCE.

HAVRE. — Jeudi. — Cotons. — Nous avons un peu plus de demande pour la filature depuis hier soir, et le ton du marché semble s'améliorer légèrement, les prix sont d'ailleurs qien soutenus pour le disponible et il y a plus de fermeté pour le terme. On a payé 167 fr. 50 pour le Madras février et les vendeurs étaient plus réservés pour les autres mois. — En somme, les ventes notées depuis hier sont à 480 b.

Vendredi. — Cotons. Nous avons un marché plus languissant, aujourd'hui, pour le disponible, les côtes de Liverpool ayant désappointé l'attente générale. Il n'y a toutefois pas de changement sensible à signaler jusqu'à ce moment, et du reste, il y a eu plutôt un peu plus de mouvement cette après-midi. A terme, les vendeurs de Madras sont rares, et il a fallu payer 155 et 152 fr 50 pour les mois prochains.

Les ventes à quatre heures et demie vont à 579 b.

PRIX-COURANT DES COTONS

AU HAVRE.

(*Le 24 février*)

Fr. de droits les 50 kilog.		Tr. ban.	Ba.	Tr. ord	Or-din	B. ord	B AB marchan
Et.-U.	New-Orl. et Texas	260	280	295	305	315	320 à 330
	Mobile.	258	277	290	300	»	»
	Georg. cys Floridas.	255	275	285	295	»	»
Egypte.		155	175	200	225	245	305 à 310
Pérou.		192	212	232	257	270	285
Brésil.	Fernamb., Rio-Gr.	185	205	225	250	260	275
	Parahyba, etc.	175	195	215	240	255	270
	Bahia et Maceio	185	205	225	245	260	275
	Maranguan et Para	185	205	225	245	260	275
Surinam		185	205	225	245	260	275
Cayenne		185	205	225	245	260	275
C.-Fe.	Cumana ijs . .	225	235	245	253	265	»
	Cumana cys. . .	225	235	245	256	265	»
	Carthag.-égrené .	215	225	235	245	»	»
	Porto-Rico . . .	185	205	210	225	250	265
Antill.	Gradel et Martin	175	195	210	230	250	270
	Haïti	185	200	215	230	»	»
Inde	Bengale — Saw-Dharw.	»	135	160	185	210	230
	Broach . . .	»	110	135	165	190	210
	Oomrawutlee .	»	110	135	165	190	210
	Dholleriah . .	»	110	135	165	190	210
	Comptah . .	85	120	150	180	200	»
	Scinde, Kurrachee	»	85	93	100	108	120
	Tinnevelly . . .	»	»	120	145	175	185
	Madras Western ou Northern . . .	»	»	130	150	175	200
	Madras Cocanadah.	»	»	150	170	»	»
	Bengale	»	85	95	105	115	130
Chine.		»	»	»	135	150	165

LIVERPOOL. — Jeudi. — Ventes 6,000 b.

Voici la cote aarêtée par les courtiers : middling d'Amérique, de 18 3/4 à 19 1/2; fair Jumel roulé, 18; dito machiné 18 3/4; Fernambourg, 18 1/2; Maceio 17 1/2, Sawginned 15 1/2; Comptah, 14 1/2; Kurrachée. 8; Tinnevelly, 13; Bengale 8; Chine, 11 1/2.

Les cours établissent une baisse sur la cote précédente : 3/4 à 1 d, 1/2 pour les Amérique, de 1 1/4 à 1 1/2 pour les Jumel, de 1 1/2 à 2 pour le Brésil, de 1/2 à 1 1/3 pour les Surate, de 1/4 pour Kurrachée, de 1/2 pour Bengale, de 1 pour Tinnevilly, et de 1/2 d. pour Chine.

Vendredi. — Ventes de la semaine, 36,000 b., dont 26,000 b. pour la consommation; exportation 3,000 b., arrivages, 49,000 b., stock, 588,000 b., dont 51,000 b. Amérique.

— Aujourd'hui, ventes 6 à 7,000 b.; prix plus réguliers.

La Monographie des Hémorrhoïdes

par le docteur LEBEL, opère aujourd'hui une véritable révolution dans la presse médicale. Il n'est question que de guérisons bien authentiques d'une maladie réputée incurable. Un vol. in-8°. Prix 4 fr. en timbres, 14, rue de l'Echiquier, Paris. (Consultat.) *Aüranch.* 5006

Sirop de Calabre

A LA MENTHE OU AU RHUM,

bréveté, S. G. D. G.

Nouvelle boisson hygiénique, agréable très-économique. Un litre de sirop à la Menthe anglaise suffit pour faire, *instantanément et sans aucune préparation*, 200 litres de boisson, qui ne coûtent que 2 à 3 centimes le litre. — Prix du litre, 5 fr.

Seul représentant pour Roubaix et Tourcoing, M. Detournay-Screpel, rue de l'Embranchement, 30, à Roubaix. 4529

Pour tous les articles non signés, J. Reboux.